



LES ENFANTS DU SOLEIL

**Association Loi 1901
SIREN 403 732 977**

**Maison des Associations du 1er arrondissement
5 bis rue du Louvre
BP 92 412
75 024 PARIS Cedex 1**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Le 23 mai 2022

LES ENFANTS DU SOLEIL

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Aux Membres,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LES ENFANTS DU SOLEIL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'association perçoit des ressources liées à la générosité du public (dons et legs) s'élevant à 793 993 € au 31 décembre 2021. Nos travaux ont consisté à recouper les produits comptabilisés avec les reçus fiscaux émis par l'Association pendant l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier de l'Association et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de votre Association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS


Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Versailles, le 23 mai 2022.



BDO IDF
Représentée par **Jean-Marc ROMILLY**
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...						
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	97 755		97 755	103 718	5 964	5.75
	Constructions	851 888	673 435	178 453	188 479	10 026	5.32
	Installations techniques Matériel et outillage	239 677	204 697	34 979	28 735	6 245	21.73
	Immobilisations corporelles en cours	14 352		14 352	14 790	438	2.96
	Avances et acomptes						
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	328		328	348	20	5.75	
Total I	1 203 999	878 132	325 867	336 070	10 203	3.04	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	20 076	1 662	18 414	16 820	1 593	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	56 041		56 041	19 617	36 424	185.67
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	26 477		26 477	24 453	2 024	8.28
	Valeurs mobilières de placement	95 545		95 545	95 545		
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	699 450		699 450	735 093	35 643	4.85
	Charges constatées d'avance (2)	1 209		1 209	130	1 080	833.16
Total II	898 798	1 662	897 135	891 658	5 478	0.61	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 102 796	879 794	1 223 002	1 227 727	4 725	0.38	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires		618 785		618 785		
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau		439 915		440 376	461	0.10	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		9 731		20 145	29 876	148.31	
Situation nette (sous total)		1 048 969		1 079 305	30 337	2.81	
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement			635		2 809	2 173	77.38
Provisions réglementées							
Total I		1 049 604		1 082 114	32 510	3.00	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés		109 512		63 747	45 765	71.79
Total II		109 512		63 747	45 765	71.79	
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges		16 135		22 882	6 747	29.49
Total III		16 135		22 882	6 747	29.49	
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			1		1	
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		23 184		26 543	3 359	12.65
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales		14 591		16 394	1 803	11.00
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		9 974		6 909	3 065	44.37
	Autres dettes				616	616	100.00
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance				8 522	8 522	100.00
Total IV		47 751		58 985	11 234	19.05	
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 223 002		1 227 727	4 725	0.38	

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

47 751

58 985

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	1 760		1 930		170	8.81
Ventes de biens et services						
Ventes de biens	15 046		12 891		2 155	16.72
Ventes de dons en nature	310		382		73	18.97
Ventes de prestations de service	5 030		1 445		3 585	248.10
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation						
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	792 233		686 985		105 248	15.32
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie			25 263		25 263	100.00
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 026				1 026	
Utilisations des fonds dédiés	33 610		69 102		35 492	51.36
Autres produits	1 121		978		144	14.69
Total I	850 137		798 976		51 161	6.40
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	5 527		4 321		1 206	27.91
Variation de stock	822		2 428		3 250	133.85
Autres achats et charges externes	485 531		424 266		61 266	14.44
Aides financières	25 217		17 554		7 663	43.65
Impôts, taxes et versements assimilés	461		980		519	52.96
Salaires et traitements	170 013		184 173		14 161	7.69
Charges sociales	28 863		24 247		4 616	19.04
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	73 720		76 010		2 290	3.01
Dotations aux provisions	1 662		1 026		636	61.96
Reports en fonds dédiés	79 375		54 209		25 166	46.42
Autres charges	818		315		503	159.90
Total II	872 009		784 672		87 336	11.13
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	21 872		14 304		36 176	252.91

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation		321		551	230	41.75
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		1 268		1 331	63	4.72
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III		1 590		1 883	293	15.56
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV						
2. Résultat financier (III-IV)		1 590		1 883	293	15.56
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		20 282		16 187	36 469	225.30
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion		1 890		1 267	623	49.17
Sur opérations en capital		2 173		3 805	1 631	42.88
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		21 127		12 200	8 927	73.17
Total V		25 191		17 272	7 919	45.85
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion		259		972	713	73.32
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		14 380		12 342	2 038	16.51
Total VI		14 639		13 314	1 325	9.96
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		10 551		3 958	6 593	166.58
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)		876 917		818 131	58 786	7.19
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		886 648		797 986	88 662	11.11
5. EXCEDENT OU DEFICIT		9 731		20 145	29 876	148.31

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature	15 752		5 874		9 878	168.16
Prestations en nature						
Bénévolat	1 309		2 560		1 251	48.88
TOTAL	17 061		8 434		8 627	102.29
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens	1 309		2 560		1 251	48.88
Prestations en nature						
Personnel bénévole	15 752		5 874		9 878	168.16
TOTAL	17 061		8 434		8 627	102.29

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Art. 432-2 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018

Le compte de résultat par origine et destination est établi selon le modèle présenté ci-dessous :

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N 31/12/2021 12		Exercice N-1 31/12/2020 12	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	793 993	793 993	714 178	714 178
1.1 Cotisations sans contrepartie	1 760	1 760	1 930	1 930
1.2 Dons, legs et mécénat	792 233	792 233	712 248	712 248
- Dons manuels	792 233	792 233	686 985	686 985
- Legs, donations et assurances-vie			25 263	25 263
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	26 014		19 467	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	26 014		19 467	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	2 173		3 184	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	21 127	21 127	12 200	12 200
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	33 610	33 610	69 102	69 102
TOTAL	876 917	848 730	818 131	795 480
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	672 463	672 463	616 220	616 220
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger	672 463	672 463	616 220	616 220
- Actions réalisées par l'organisme	672 463	672 463	616 220	616 220
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	9 195	9 195	7 977	7 977
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	9 195	9 195	7 977	7 977
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	35 853	35 853	30 202	30 202
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	89 762	89 762	89 378	89 378
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	79 375	79 375	54 209	54 209
TOTAL	886 648	886 648	797 986	797 986
EXCEDENT OU DEFICIT	9 731	37 918	20 145	2 506

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (suite)

Art. 432-2 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018

Le compte de résultat par origine et destination est établi selon le modèle présenté ci-dessous :

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N 31/12/2021 12		Exercice N-1 31/12/2020 12	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	17 061	17 061	8 434	8 434
Bénévolat	15 752	15 752	5 874	5 874
Prestations en nature				
Dons en nature	1 309	1 309	2 560	2 560
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	17 061	17 061	8 434	8 434
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	6 644	6 644	3 453	3 453
Réalisées en France	6 204	6 204	1 870	1 870
Réalisées à l'étranger	440	440	1 583	1 583
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	6 061	6 061	2 957	2 957
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	4 356	4 356	2 024	2 024
TOTAL	17 061	17 061	8 434	8 434

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
EMPLOIS DE L'EXERCICE						
1 - MISSIONS SOCIALES	672 463		616 220		56 243	9.13
1.1 Réalisées en France						
- Actions réalisées par l'organisme	672 463		616 220		56 243	9.13
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France						
1.2 Réalisées à l'étranger						
- Actions réalisées par l'organisme						
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger						
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	9 195		7 977		1 218	15.27
2.1 Frais d'appel à la générosité du public						
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	9 195		7 977		1 218	15.27
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	35 853		30 202		5 651	18.71
TOTAL DES EMPLOIS	717 511		654 399		63 112	9.64
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	89 762		89 378		384	0.43
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	79 375		54 209		25 166	46.42
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE						
TOTAL	886 648		797 986		88 662	11.11

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (suite)

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
RESSOURCES DE L'EXERCICE						
1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
1.1 Cotisations sans contrepartie	1 760		1 930		170	8.81
1.2 Dons, legs et mécénats	792 233		712 248		79 985	11.23
- Dons manuels	792 233		686 985		105 248	15.32
- Legs, donations et assurances-vie			25 263		25 263	100.00
- Mécénats						
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public						
TOTAL DES RESSOURCES	793 993		714 178		79 815	11.18
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	21 127		12 200		8 927	73.17
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	33 610		69 102		35 492	51.36
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	37 918		2 506		35 412	NS
TOTAL	886 648		797 986		88 662	11.11

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	5 258		27 450		22 192	80.85
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	37 918		2 506		35 412	NS
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	9 634		24 698		34 332	139.01
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	52 810		5 258		47 552	904.37

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (suite)

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
EMPLOIS DE L'EXERCICE						
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	6 644		3 453		3 191	92.41
Réalisées en France	6 204		1 870		4 334	231.76
Réalisées à l'étranger	440		1 583		1 143	72.20
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	6 061		2 957		3 104	104.97
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	4 356		2 024		2 332	115.22
TOTAL	17 061		8 434		8 627	102.29
RESSOURCES DE L'EXERCICE						
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
Bénévolat	15 752		5 874		9 878	168.16
Prestations en nature						
Dons en nature	1 309		2 560		1 251	48.87
TOTAL	17 061		8 434		8 627	102.29
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE						
(-) Utilisation	63 747		78 640		14 893	18.94
(+) Report	33 610		69 102		35 492	51.36
(+) Report	79 375		54 209		25 166	46.42
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	109 512		63 747		45 765	71.79

Commentaires:

La méthode de réalisation du CROD et du CER 2021 a été modifiée par rapport à 2020, les versions 2020 ont été retraitées de la même manière pour une meilleure comparabilité.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 223 001.96 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 850 136.90 Euros et dégagant un déficit de 9 730.90- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF**

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**- REGLES ET METHODES COMPTABLES -****Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice, modifié par le règlement ANC n°2020-08 relatif aux comptes annuels des

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Conformément aux nouvelles dispositions règlementaires il convient de décrire:

L'OBJET SOCIAL :

L'association a pour buts d'apporter aide et assistance aux enfants en situation très difficile à Madagascar, de mettre en oeuvre, aider et accompagner toutes les actions au profit de ces enfants, en particulier dans la recherche de réinsertion dans la famille d'origine.

Engager et conduire toutes les actions visant à leur apporter accueil, protection, soutien, éducation, formation et insertion professionnelle, par tous moyens nécessaires, afin de les rendre aptes à assumer à terme leurs responsabilités d'adultes dans leur pays d'origine.

LA NATURE ET LE PERIMETRE DES ACTIVITES OU MISSIONS SOCIALES REALISEES:

Nombre d'enfants suivis en centre d'accueil et d'écoute : 48

Nombre d'enfants suivis en foyer : 496

Nombre de femmes et enfants à charge suivis en centre : 107 dont 67 enfants

Nombre d'enfants aidés dans leur famille 229

Nombre d'enfants ayant bénéficié de la cantine : 980

MOYENS MIS EN OEUVRE:

Chaque nuit l'association ouvre ses CAE dans les grandes villes malgaches où les enfants sont accueillis et ont la possibilité de se laver, de prendre un repas, de jouer et de dormir en sécurité.

Les enfants ne souhaitant pas retourner dans leur famille peuvent être intégrés dans un village d'enfants.

A l'adolescence, ils peuvent entamer une formation professionnelle ou des études supérieures.

Les mères abandonnées avec leurs enfants peuvent également être accueillies dans quatre centres leur permettant de se resocialiser, de s'initier à des activités ou suivies formations.

Dans le sud de l'île à Tuléar, la sous-nutrition et la malnutrition étant particulièrement dramatiques l'association a décidé d'intervenir dans les cantines scolaires afin que les enfants puissent étudier correctement.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Gros entretien et grandes révisions	22 882	14 380	21 127		16 135
TOTAL	22 882	14 380	21 127		16 135

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	1 026	1 662	1 026		1 662
TOTAL	1 026	1 662	1 026		1 662
TOTAL GENERAL	23 908	16 042	22 153		17 797

Dont dotations et reprises					
d'exploitation		1 662	1 026		
exceptionnelles		14 380	21 127		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	328	328	
Autres créances clients	56 041	56 041	
Personnel et comptes rattachés	2 789	2 789	
Débiteurs divers	3 321	3 321	
Charges constatées d'avance	1 209	1 209	
TOTAL	63 688	63 688	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1	1		
Fournisseurs et comptes rattachés	23 184	23 184		
Personnel et comptes rattachés	7 260	7 260		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 819	6 819		
Autres impôts taxes et assimilés	512	512		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 974	9 974		
TOTAL	47 751	47 751		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 ans
Installations techniques	Linéaire	3 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 ans

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Variations des fonds propres

	A l'ouverture de l'exercice		Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Valeur Brute en fin d'exercice
	Valeur brute début d'exercice (Cours N-1)	Valeur brute début d'exercice (Cours N)				
Fonds associatifs sans droit de reprise	618 785	618 785				618 785
Report à nouveau Madagascar	388 744	366 392	-28 595			337 797
Report à nouveau Siège	51 631	51 631	50 485			102 116
	440 375	418 023				439 913
Résultat Madagascar	-30 340	-28 595	28 595	6 319		6 318
Résultat siège	50 485	50 485	-50 485	-16 050		-16 050
	20 145	21 890				-9 731
Subv. d'invest. Siège	2 809	2 809			2 173	635
TOTAL	1 082 114	1 061 506	0	-9 731	2 173	1 049 602

Etat des Immobilisations

	Valeur brute début d'exercice (Cours N-1)	Révaluations (variation cours N/N-1) (+)	Acquisitions (+)	Poste à poste (-)	Cessions / Rebus (-)	Valeur Brute en fin d'exercice
Terrains	103 718	-5 964	0			97 754
Constructions sur sol propre	821 202	-47 218	44 163	11 141		829 288
Installations & aménagements	23 978	-1 379	0			22 599
Installations tech., matériels	98 837	-5 683	0			93 154
Matériel de transport	54 247	-3 119	0			51 128
Matériel de bureau, mobilier	43 902	-2 414	6 836	1 915	384	49 854
Autres immos corp	28 757	-1 653	17 147	884		45 135
Animaux	0	0	406			406
Immobilisations en cours	14 790	-850	14 352	-13 940		14 352
TOTAL	1 189 431	-68 281	82 904	0	384	1 203 670
Prêts, autres immos financières	348	-20	0			328
TOTAL	348	-20	0	0	0	328
TOTAL Général	1 189 779	-68 301	82 904	0	384	1 203 998

Etat des Amortissements

	Montant début d'exercice (Cours N-1)	Révaluations (variation cours N/N-1)	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	634 289	-36 471	53 477		651 295
Installations & aménagements	22 412	-1 289	1 016		22 139
Installations tech., matériels	81 683	-4 697	8 323		85 309
Matériel de transport	54 247	-3 119	0		51 128
Matériel de bureau, mobilier	39 729	-2 175	3 763	320	40 998
Autres immos corp	21 349	-1 228	6 735		26 856
Animaux	0	0	406		406
TOTAL	853 709	-48 977	73 720	320	878 131

Variation des fonds dédiés issue de la générosité du public	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la cloture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Ressources liées à la générosité du public							
1 Geopost	9 538	0	1 401	0	0	8 137	0
2 People and baby	4 809	0	4 809	0	0	0	0
3 LBO	22 000	0	0	0	0	22 000	0
4 SLCE étudiant	900	0	900	0	0	0	0
5 UEPLM	1 500	0	1 500	0	0	0	0
6 Manier	10 000	0	10 000	0	0	0	0
7 CDLS Fianar	15 000	0	15 000	0	0	0	0
8 Barbier crèche		4 600	0	0	0	4 600	0
9 Barbier mobilier		15 430	0	0	0	15 430	0
10 Barbier nourriture		1 112	0	0	0	1 112	0
11 Barbier ass sociale		3 800	0	0	0	3 800	0
12 Barbier scolarité		8 610	0	0	0	8 610	0
13 Barbier Tuléar		1 376	0	0	0	1 376	0
14 Barbier réfrigérateur		5 000	0	0	0	5 000	0
15 Barbier aides devoirs		7 766	0	0	0	7 766	0
16 Barbier foyers		12 000	0	0	0	12 000	0
17 Magnier bourses		6 700	0	0	0	6 700	0
18 SLCE		880	0	0	0	880	0
19 Fondation EDS		2 166	0	0	0	2 166	0
20 FD Mada projets spéciaux		4 845	0	0	0	4 845	0
21 FD Mada locaux		5 090	0	0	0	5 090	0
TOTAL	63 747	79 375	33 610	0	0	109 512	0

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

L'ensemble des salariés de l'association sont employés à Madagascar dans les différents établissements.

L'effectif moyen au titre de 2021 s'élève à 145 salariés.

Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature constatées résultent de dons de produits et matériels de la part de bénévoles et donateurs proches de l'association, le total de ces contributions s'élève à 1 308 euros pour l'exercice 2021.

Les contributions volontaires en nature reçues directement à Madagascar sont comptabilisées au bilan afin d'obtenir une traçabilité des produits reçus, elles s'élèvent à 9 704 euros pour l'exercice 2021.

Les contributions volontaires en numéraire résultent des frais abandonnés par les bénévoles sont comptabilisées au bilan dans les charges par la contrepartie de dons, le total de ces contributions s'élève à 6 392€ pour 2021.

Les heures de bénévolat pour 2021 s'élèvent à 1 432 heures, valorisées à 11€ de l'heure soit l'équivalent d'un smic chargé, elles représentent 15 752€ pour l'exercice.